

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017**

C.M.17.10.

Date de convocation : 8 décembre 2017
Date d'affichage : 8 décembre 2017
Compte-rendu succinct : 20 décembre 2017

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 24
Votants : 34

L'an deux mille dix-sept, le quinze décembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - MM. FROSSARD - BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD – MMES IOSUB - SIMONOT – MM. MORENCY - BEKKOUCHE - GUILLOU - EUDE - MMES KLEIN-POUCHOL - MERLIN - M. BENELHABIB – MME QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - M. MOHAMED – MME GOMIS - M. VIALADE – MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME CRISPIN (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) – M. FOURNIER (POUVOIR M. FROSSARD) – MME DENIS (POUVOIR MME IOSUB) – MME SANE (POUVOIR MME EUDE) – MME SEGHIRI (POUVOIR MME MERLIN) - M. MENDY (POUVOIR M. VERMOT) – MME JANIAUD-VERGNAUD (POUVOIR M. EUDE) - MME WAYACK PAMBE (POUVOIR M. MORENCY) - MME MANDILE (POUVOIR M. DE SAULCES-LARIVIERE) - M. DAMONT (POUVOIR M. BILLARD).

ABSENT : M. BENARAB

SECRETAIRE : MME VERTENEUILLE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2017 est adopté **à l'unanimité**.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 17.11.022 - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2017 DU CHAPITRE 020 « DEPENSES IMPREVUES EN INVESTISSEMENT » VERS LE CHAPITRE 204 « SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES ».
- 17.11.023 - CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE AVEC L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR DU LOCAL SIS 2 RUE GERARD PHILIPPE A TORCY.
- 17.11.024 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2017 (ORANGE).
- 17.11.025 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2017 (ENEDIS).

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

17.10.01 - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE (OMAC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne, le Maire étant Président d'honneur, les membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de l'Office Municipal d'Animation de la Cité comme suit :

Président d'honneur : M. LE LAY-FELZINE.

- Mme VERTENEUILLE
- Mme BOURETTE
- Mme EUDE

17.10.02 - RAPPORT EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA COMMUNE DE TORCY POUR L'ANNEE 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Commune de Torcy pour l'année 2017.

CONTROLE DE GESTION

17.10.03. -. REVISION DES TARIFS LIES AUX CONCESSIONS DES CIMETIERES, DES COLUMBARIUMS, DES PLAQUES D'IDENTIFICATION AU JARDIN DU SOUVENIR, A COMPTE DU 1^{er} JANVIER 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe :

- les tarifs de concessions des cimetières :
 - Concession de 15 ans : 325.63 €
 - Concession de 30 ans : 542.39 €
 - Concession de 15 ans dotée de caveau : 325.63 € + le coût de la désinfection du caveau.
 - Concession de 30 ans dotée de caveau : 542.39 € + le coût de la désinfection du caveau.

- les tarifs des columbariums :
 - Emplacement durée 15 ans : 674.07 €
 - Emplacement durée 30 ans : 1 029.95 €

- le maintien des tarifs des plaques d'identification du jardin du souvenir 28,25 €

17.10.04 - REVISION DU TARIF DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE ET DU PLATEAU REPAS DU SOIR FOURNIS AUX PERSONNES AGEES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif du portage des repas à domicile et du plateau repas du soir à 4,98 €.

17.10.05 - REVISION DES TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX - RESTAURANT RESIDENCE LUCIEN MAYADOUX « LES CEDRES » A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient ainsi qu'il suit cette tarification :

CATEGORIE	RESSOURCES PERSONNE SEULE	RESSOURCES COUPLE	TARIF
A - Repas	< 800,00	< 1 242,00	1,94
B - Repas	800,01 – 908,39	1 242,01 – 1 350,39	2,76
C - Repas	908,40 – 1016,78	1 350,40 – 1 458,78	3,59
D - Repas	1 016,79 – 1 125,17	1 458,79 – 1 567,17	4,17
E - Repas	> 1 125,18	> 1 567,18	4,93
BOISSON			0,57

17.10.06 - REVISION DES TARIFS DU RESTAURANT DU PERSONNEL TERRITORIAL, A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les nouveaux tarifs des repas pris par le personnel territorial à la Résidence Lucien Mayadoux :

- agent bénéficiant d'un indice inférieur ou égal à 309 : 3,29 €
- agent bénéficiant d'un indice de 310 à 421 : 4,00 €
- agent bénéficiant d'un indice supérieur ou égal à 422 : 4,88 €

Et décide de maintenir la tarification des boissons non alcoolisées à 0,72 €.

17.10.07 - REVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE DE TAXIS, A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif mensuel du droit de place des taxis à 4,06 €, à compter du 1^{er} janvier 2018 et indique que cette nouvelle tarification sera applicable pendant trois ans, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

EMPLOI

17.10.08 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION «INGENIERIE INSERTION NORD OUEST 77» (IINO77) POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI ET LA MISE EN ŒUVRE DE CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHES PUBLICS ET L'ASSISTANCE DANS LE TRANSFERT DE COMPETENCES DE FACILITATEUR VERS L'AGENT COMMUNAL DU SERVICE EMPLOI DE LA VILLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre l'association IINO77 et la Commune de Torcy pour la mise en œuvre des clauses sociales et l'accompagnement dans le transfert de compétences de facilitateur vers un agent communal. Cet avenant modifie les conditions de coopération entre la Commune de Torcy et IINO77.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

17.10.09 - CONVENTION RELATIVE AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne pour l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive à compter du 1^{er} janvier 2018 pour un an.

17.10.10 - CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention unique pour l'année 2018 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne.

17.10.11 - EMPLOI COLLABORATEUR DE CABINET.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires au recrutement d'un collaborateur de cabinet.

17.10.12 - INSTAURATION D'UNE PROCEDURE DE RECUEIL DES ALERTES ETHIQUES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'instauration d'une procédure de recueil des alertes éthiques et la désignation par Monsieur le Maire d'un référent « alerte éthique » au sein de la collectivité.

17.10.13 - ACOMPTE SUBVENTION 2018 - AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer un acompte de 7 000 € à l'Association Amicale du Personnel de la Ville de Torcy sur la subvention 2018.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

17.10.14 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2018.

17.10.15 - FONDS DE CONCOURS POUR LA COMMUNE DE TORCY - DEPENSES D'INVESTISSEMENT AYANT UN IMPACT DIRECT OU INDIRECT SUR LE TOURISME.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'un fonds de concours de 180 000 € au profit de la Commune de Torcy et décide que ce fonds de concours financera des dépenses d'équipement ayant un impact direct ou indirect sur le tourisme à savoir :

Nature des travaux	Montant des travaux HT
Création d'une piste cyclable et mise en sécurité de l'avenue de Lingenfeld	391 561.75 €
Création des Fosses pour plantation d'arbres avenue de Lingenfeld	
Travaux d'aménagement RD 10 P (éclairage public et trottoirs)	
Travaux d'installation de nouveaux équipements sur le parcours de santé	
Aménagement jardin îlot central	
Travaux d'enfouissement des réseaux - square Georges Menier	
Travaux de confortement de la façade - Château des Charmettes	
Maîtrise d'œuvre urbaine du quartier de l'Arche Guédon - Aménagement de la plaine du Bel Air	

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

17.10.16 - DELEGATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE - AVENANT N° 2 - AFFECTATION DE L'ENVELOPPE CONTRACTUELLE POUR LE RENOUVELLEMENT DU MATERIEL DE RESTAURATION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant, qui affecte la somme restante à l'acquisition et à l'installation du matériel au groupe scolaire du Clos de la Ferme et à la mission d'assistance confiée à Elior dans le cadre de ces travaux.

17.10.17 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention sur la base d'engagements réciproques autour de différents thèmes : renforcement de son accompagnement et accompagnement dans le cadre de la transition énergétique pour la Croissance Verte.

17.10.18 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS POUR L'EMBELLISSEMENT D'OUVRAGES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat avec ENEDIS, visant à l'embellissement des ouvrages de distribution publique d'électricité suivants :

- Poste « COUVENT », rue de Chèvre,
- Poste « FRAMBOURG », rue de Chèvre,
- Poste « PRAIRIE », rue des Cantines.

DIRECTION DE L'URBANISME

17.10.19 - CESSION VILLE DE TORCY/ICADE PROMOTION DES PARCELLES AN 155, 180 ET 182 POUR LA REALISATION D'UN PROGRAMME DE LOGEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, cède à Icade Promotion, pour la réalisation d'un programme immobilier de logements en accession à la propriété et de locaux associatifs, les parcelles AN 155, 180 et 182 moyennant un prix de 2 831 000€ HT.

17.10.20 - CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ENTRE LA COMMUNE DE TORCY, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS VALLEE DE LA MARNE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la convention d'intervention foncière entre la Commune de Torcy, la Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05 le quinze décembre deux mille dix-sept.
.....

**Le Maire,
Guillaume LE LAY-FELZINE**

